

UNIVERSITÉ SIMON FRASER

FACULTÉ D'ÉDUCATION

Éducation 472-4 L'Apprentissage et l'enseignement du français en situation immersive

Session d'été :

Du lundi au vendredi
Du 3 au 27 juillet 1990
De 15 h 30 à 18 h

Chargée de cours : Christine Lauzon

Salle : MPX 7504

Le but général du cours :

Ce cours est une introduction aux méthodes d'enseignement du français en situation immersive. Les étudiants auront l'occasion d'examiner différentes méthodes et différentes approches pour développer des stratégies d'enseignement et explorer plusieurs façons d'intégrer l'enseignement du français aux autres matières.

Les composantes du cours :

L'accent sera mis sur :

- l'approche intégrée
- le processus d'écriture
- la littérature enfantine
- le développement des unités d'enseignement
- l'apprentissage coopératif
- le matériel pédagogique
- les techniques d'évaluation

Exigences du cours :

- | | |
|----------------------------|-----|
| • participation en classe | 10% |
| • un exposé oral | 35% |
| • un travail écrit (long) | 35% |
| • plusieurs travaux courts | 20% |

Livre obligatoire :

Goodman, Ken. (1986). **Le pourquoi et le comment du langage intégré**. Scholastic -TAB Publications Ltd.

Livres recommandés :

Giasson, J., Thériault, J. **Apprentissage et enseignement de la lecture**. Les éditions Ville-Marie.

Johnson, Terry D., Louis, Daphne, R. **Literacy through Literature**. Scholastic - TAB Publications Ltd.

Note spéciale :

Le cours qui s'intitule *Education 474-4 - L'Apprentissage et l'enseignement des Sciences Humaines en situation immersive* s'intègre à ce cours. Chaque cours est indépendant étant donné son contenu, mais l'orientation et les processus mis en valeur sont les mêmes. Quelqu'un qui s'inscrit aux deux cours aura la possibilité de discuter des tâches avec les professeurs pour éviter la répétition. Certaines activités se feront ensemble ; Christine Lauzon et Josette Desquins partageront les responsabilités des deux cours. Si le temps et l'horaire conviennent aux étudiants, il serait profitable de suivre les deux cours.

Admissibilité :

- parler couramment le français
- détenir un brevet d'enseignement

Exigences linguistiques :

Il y aura un examen oral et écrit de français pour ceux qui n'ont encore jamais subi ce genre d'examen lors de l'inscription à des cours d'éducation en français à l'université Simon Fraser. La même condition s'applique à tous les cours donnés en français à la faculté d'éducation.

* N.B.

Approval granted.
Thank you, John and Sue!
Cornel

May 7, 1990

Dear Dr. Cornel Hamm;

We, the undersigned, had applied for EDUC 472-4 elementary, and were automatically placed into EDUC 472-4 secondary by the computer, as the elementary section was filled. We are unable to attend the summer session language arts courses.

After attending John Ormond's first class, we discussed the problem with him. He feels this course will be of great value to us by adjusting the project focus from secondary to upper intermediate level. We concur with the recommendation of our faculty associates that a language arts course is of vital importance to our professional development. Sue Montebello has agreed to act as a resource person to work with us on this project while attending EDUC 472-4 secondary.

Your approval of this matter would be appreciated. Thank you for your consideration.

Sincerely,

Kathy Haveny
Dave Cox
Jesse Beaven
Sue Montebello

Dear Cornel,

I'm certainly willing to take a shot at this, and with Sue's help I think it should work.

If you have any concerns, give me a call.
(291-3167).
John Ormond